

**Zeitschrift:** Rapport annuel / Suisse tourisme  
**Band:** - (1998)

**Rubrik:** Impressum

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

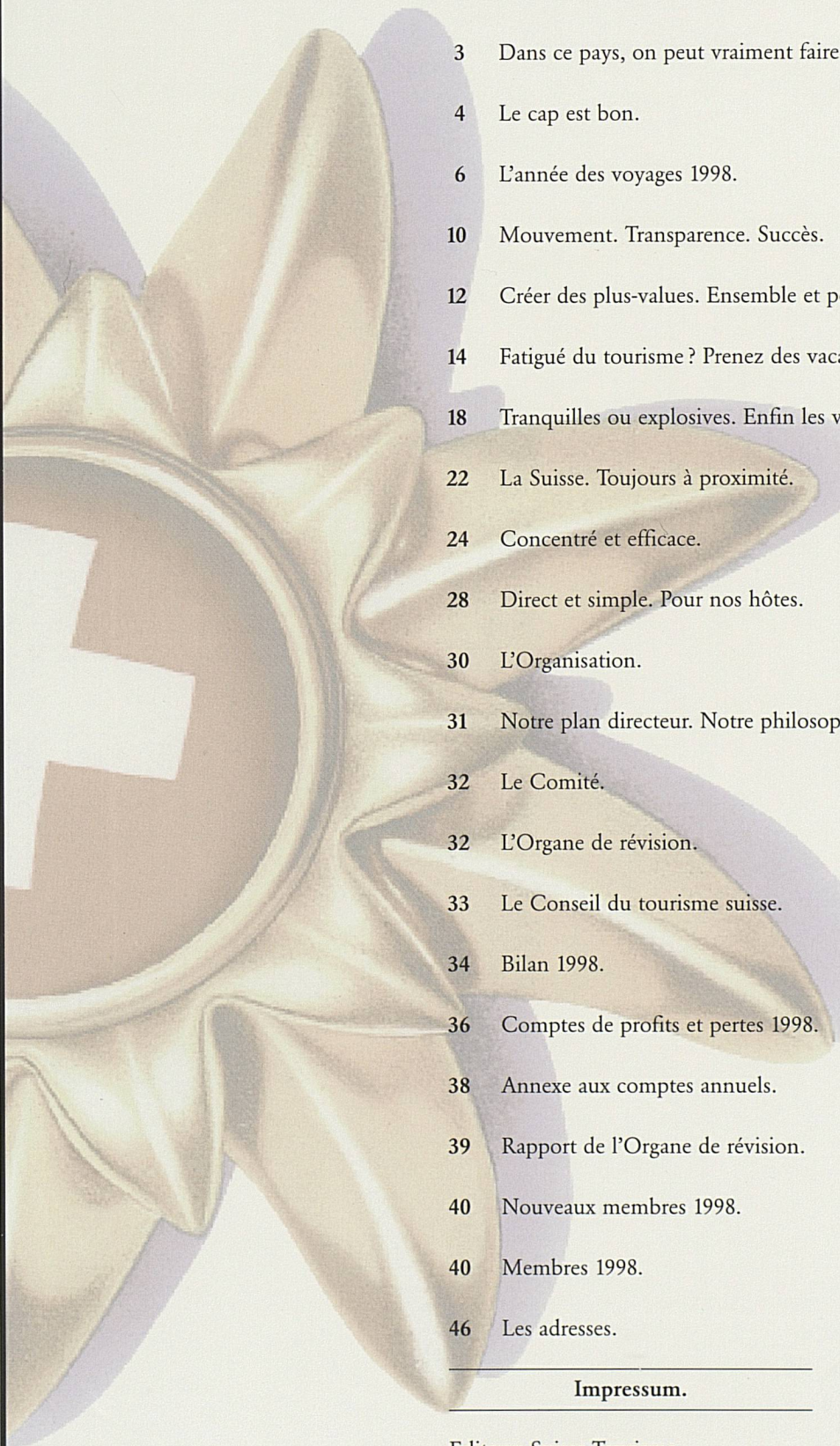
### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Sommaire.

- 
- 3 Dans ce pays, on peut vraiment faire des vacances.
  - 4 Le cap est bon.
  - 6 L'année des voyages 1998.
  - 10 Mouvement. Transparence. Succès.
  - 12 Créer des plus-values. Ensemble et pour tous.
  - 14 Fatigué du tourisme ? Prenez des vacances.
  - 18 Tranquilles ou explosives. Enfin les vacances. A vous la Suisse.
  - 22 La Suisse. Toujours à proximité.
  - 24 Concentré et efficace.
  - 28 Direct et simple. Pour nos hôtes.
  - 30 L'Organisation.
  - 31 Notre plan directeur. Notre philosophie d'entreprise.
  - 32 Le Comité.
  - 32 L'Organe de révision.
  - 33 Le Conseil du tourisme suisse.
  - 34 Bilan 1998.
  - 36 Comptes de profits et pertes 1998.
  - 38 Annexe aux comptes annuels.
  - 39 Rapport de l'Organe de révision.
  - 40 Nouveaux membres 1998.
  - 40 Membres 1998.
  - 46 Les adresses.

---

## Impressum.

Editeur: Suisse Tourisme  
 Présentation: effact AG  
 Image titre: Andreas Busslinger. Vue  
 du lac des Quatre-Cantons.

Imprimé en Suisse sur papier blanchi  
 sans chlore.

---

## Le mandat de Suisse Tourisme.

Arrêté fédéral du 16 décembre 1994,  
 article 1: Suisse Tourisme est une cor-  
 poration de droit public. Il encourage  
 la demande en faveur des destinations  
 de voyages et de vacances en Suisse.